

Un article dans l'Union de Sainte-Menehould : le 22 décembre 2020.

Pour une consultation des abonnés :

<https://abonne.lunion.fr/id217490/article/2020-12-21/sainte-menehould-lassociation-rail-avenir-va-tenir-des-permanences-sur-la?>

Dans cet article, après le rappel de nos origines (AUTERCOVEC et la Ligne 5 qui a fermé, malgré tous nos efforts, le 23 décembre 2013), nous annonçons aux lecteurs que :

- 1) Nos actions s'étendent à toutes les mobilités, les douces et les dures (donc la marche, le vélo, mais également le bus et évidemment le rail).
- 2) Nous avons décidé de nous rapprocher des citoyens en organisant des permanences :
 - à Sainte-Ménéhould, le 3^{ème} vendredi de chaque mois, entre 17h et 18h 30, à la « salle des commissions » de la Mairie (rue Philippe de la Force).
 - et à Verdun, entre 17h et 18h 30, le 2^{ème} vendredi de chaque mois, à la gare de Verdun.
 - pourquoi pas, à l'avenir, dans d'autres municipalités, si ces permanences attirent l'attention du public...

Il s'agit de recueillir les attentes des usagers et répondre à leurs problèmes relatifs aux transports (les bus TER ou autres opérateurs et le train).

Roland Rouyère dit : « *C'est un retour aux fondamentaux pour nous qui sommes une association d'usagers* ».

Autre intervention de Roland Rouyère : « *La possibilité de se déplacer facilement est un élément essentiel de qualité de vie* ».

Quand les usagers rencontrent des difficultés dans l'utilisation des transports publics, il s'agit d'être à leur écoute et de recueillir leurs doléances, par exemple :

- la place réservée aux personnes à mobilité réduite dans les gares,
- la fermeture des guichets qui génère non seulement des soucis aux usagers lors de l'achat d'un titre de transport, mais également déshumanise totalement les gares.

Remarque : nous pouvons également apporter de l'aide à la résolution de certains litiges à connotations plus juridiques. Ceci étant, il ne s'agit pas de faire de l'ombre à l'**UFC que Choisir** (voir le lien sur notre site) que vous pouvez contacter à votre guise.

Dans cet article, nous rappelons nos liens avec d'autres associations, comme le PNR-Argonne, qui sont essentiels.

Nous précisons également que notre association se considère comme un intermédiaire avec les municipalités, en particulier celle de Sainte-Menehould (par exemple, en relation avec la réalisation du parc médiéval dont les travaux sont repris, comme l'annonce un article dans l'Union du 05 février 2021, <https://abonne.lunion.fr/id229866/article/2021-02-05/>) et Verdun.

L'image et l'encadré ci-dessous sont dans l'Union :



UN MOYEN DE DÉNICHER DES BÉNÉVOLES

Si les intentions premières de l'association à travers ces permanences d'accompagner les usagers et de recueillir leurs attentes, ces moments d'échange offerts aux Argonnais sont aussi un moyen de recruter des bénévoles. Pour « *que les citoyens des territoires (la Marne, la Meuse, la Meurthe-et-Moselle et les Ardennes) puissent bénéficier d'un système de transport multimodal respectueux de l'environnement* », l'association Rail Avenir « *souhaite renforcer son équipe de bénévoles* ». Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître par mail à rail.avenir@orange.fr ou par téléphone aux 03 29 85 76 43, 06 76 91 70 75 ou 06 85 47 53 88. Un site internet devrait être lancé en 2021.